

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 38

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De-ci, De-là...

Nous publions ci-après la belle lettre adressée par le Conseil national des Femmes françaises à la Présidente de l'Alliance, et destinée à toutes les femmes suisses :

Madame la Présidente de l'Union des Femmes Suisses,

Chère Madame,

Le Conseil national des Femmes françaises, profondément touché par les preuves de sympathie, de générosité et de dévouement données par la nation suisse aux victimes de la guerre, — tristes réfugiés des régions envahies, évacués, blessés ou mutilés des champs de bataille, aide apportée à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui luttent, — nous a chargées d'exprimer à l'Union des Femmes suisses les sentiments de profonde reconnaissance que suscite en nos cœurs l'aide généreuse et fraternelle apportée par la Confédération helvétique à la République française. L'aide donnée par la Suisse à tant de victimes innocentes de la guerre nous confirme, une fois de plus, que le haut idéal d'humanité, de fraternité et de liberté qui caractérise votre pays reste toujours aussi vivant, aussi agissant.

Si les femmes françaises, toutes à leur devoir de l'heure actuelle, qui est de se mettre au service de la patrie envahie, ne peuvent prendre part aux différents Congrès qui se tiennent à l'étranger, elles n'en restent pas moins, croyez-le, fidèles à l'idéal de fraternité qui a toujours été le leur, fraternité très haute, qui ne peut s'établir que dans le respect du droit, de la liberté et de la justice.

Veuillez, chère Madame, être notre interprète auprès des membres de l'Union des Femmes suisses, auxquelles nous attachent tant de liens de mutuelle affection et d'estime. Dites-leur bien qu'après comme avant la guerre, elles nous trouveront à leurs côtés pour hâter le triomphe de tout ce qui, à l'avenir, peut aider à l'avènement d'une ère de paix basée sur la justice.

Veuillez agréer, chère Madame, l'assurance de nos sentiments les plus fraternels.

La Présidente: Julie SIEGFRIED.

La Secrétaire générale: G. AVRIL DE Ste-CROIX.

* * *

D'après le journal socialiste *Vorwärts*, la question du service civique obligatoire pour les jeunes filles serait de nouveau à l'ordre du jour en Allemagne. Nous lui empruntons les détails et les commentaires suivants, que reproduit *l'Humanité*:

« Déjà autrefois, quelques associations avaient demandé que les femmes fissent, comme les hommes, une année de service volontaire, au cours de laquelle elles auraient été instruites théoriquement et pratiquement. Par suite de la guerre et de l'enthousiasme pour tout ce qu'on appelle « organisation », le mouvement a pris une force extraordinaire. On discute le plus sérieusement du monde la question de savoir si la caserne s'impose ou non, si l'instruction doit comprendre une seule année suivie d'exercices annuels, ou si le service doit être de deux ans. Tout le monde tombe d'accord sur la nécessité d'imposer aux jeunes filles une discipline militaire. Presque tous sont pour le service obligatoire.

« Elise Luders, rédactrice de la *Pratique sociale* et membre de l'Union des Sociétés féministes, estime qu'il serait bon que les femmes aient une plus grande habitude de la discipline. Elle ne veut pas les enfermer dans des casernes, mais les répartir dans divers établissements d'assistance publique. Elle réclame le service obligatoire pour toutes les femmes. Seule la maternité pourrait dispenser de ces exercices. On a calculé qu'environ 350.000 jeunes filles par an pourraient être formées de la sorte. Les élèves des écoles populaires feraient leur service à 14 ou 15 ans; les élèves des écoles supérieures entre 18 et 20 ans. Six mois seraient consacrés à l'enseignement théorique et pratique de la science ménagère, de l'hygiène, des soins à donner aux enfants. Pendant ce temps-là, les jeunes filles pourraient continuer d'habiter chez leurs parents. Pendant le deuxième semestre, elles seraient placées dans des établissements d'assistance publique, où elles pratiqueraient *in animâ vîvî* les connaissances acquises théoriquement. »

Le rédacteur du *Vorwärts* termine son article en insistant sur les inconvénients qu'une pareille institution aurait au point de vue des salaires. Ces jeunes filles enrégimentées feraient une concurrence désastreuse aux professionnelles. Le mouvement féministe, dit-il, se désavouerait ainsi lui-même.

Le 8 novembre, le Conseil général de la ville de Neuchâtel a maintenu d'une façon définitive le poste d'assistante de police, et cela, pour une grande part, grâce au mérite personnel de la titulaire, Mme Ecuyer, dont pas un député n'a pu contester les services sérieux et dévoués.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Notre Comité a déployé une belle activité durant ce mois, et cela dans des domaines différents. Mentionnons d'abord le succès des exercices pratiques de discussion, qui groupent tous les mardis soirs une quarantaine de personnes, désireuses, en ces temps d'action philanthropique intense, de se mettre au courant de la manière de présider un comité, ou de participer à des délibérations. Les sujets traités ont été successivement: *l'instruction civique de la jeune fille; l'introduction de la méthode Montessori dans les écoles enfantines; la réglementation du travail à domicile*, et celle de *l'hygiène de l'habitation*. — En fait de séances de propagande, signalons la causerie faite par M^{lle} Gourd à un groupe de jeunes filles et de jeunes femmes spécialement invitées, le 11 novembre, sur *Le féminisme*; les causeries de M^{lles} Guibert et Gourd, au Foyer des Etudiantes, les 19 novembre et 5 décembre, sur *La femme dans l'enseignement*, et *La situation économique de la femme*; la conférence donnée le 28 novembre par M^{lle} Gourd, dans le village de Bernex, sur ce sujet: *Les femmes et la guerre*, et qui a réuni un nombreux public, tant masculin que féminin; la séance réservée par invitation aux professeurs féminins du Conservatoire de musique, dans laquelle M^{lle} Gourd a parlé du *Suffrage féminin*; et surtout le thé suffragiste du 6 décembre, consacré à une séance contradictoire sur *Les droits politiques des femmes*, entre M. A. de Morsier et M. le pasteur R. Correvon, qui avait bien voulu accepter de nous exposer son point de vue différent du nôtre. Le public, très nombreux, n'a pas paru goûter très fort les arguments d'inspiration monarchique et antiégalitaire par lesquels M. Correvon a tenté de justifier sa thèse. — D'autre part, nous avons édité pour 1916 un calendrier de poche suffragiste, avec pensées et citations, sur le modèle de celui de 1914, et qui nous paraît devoir hériter du succès de son aîné (voir aux annonces), et notre Comité étudie le moyen un peu hardi et d'inspiration anglo-saxonne d'utiliser les affiches permanentes dans les tramways pour attirer l'attention publique sur nos idées. — Enfin, des démarches ont été faites et seront faites encore pour obtenir du Conseil d'Etat l'introduction de femmes dans des Commissions officielles où leur place est toute marquée, tandis que l'idée de la création d'un groupe suffragiste parlementaire, composé de députés de différents partis, favorables aux revendications féministes, est à l'étude

E. Gd.

Union des Femmes. — Une bonne partie de notre activité durant ce mois a été consacrée à l'organisation de la série de conférences d'Education nationale, dont on trouvera plus loin le programme détaillé. Nous songeons aussi à organiser, vu la complète réussite de la conférence de M^{lle} C. Haltenhoff sur *Ernest Zahn*, une série de conférences, pour l'hiver prochain, sur les principaux auteurs de la Suisse allemande, que nous connaissons souvent fort mal, et pour laquelle nous commençons déjà des démarches. — La Commission des Assurances a repris son travail, et annonce pour janvier l'ouverture d'un bureau de renseignements sur les principales caisses de notre ville et sur les formalités à remplir pour s'y assurer. En outre, des causeries seront données en ville comme à la campagne pour engager les femmes à profiter de très grands avantages que